

ZOOM BOIS



Spécial Chêne

Après deux années de sécheresses exceptionnelles, chênes sessile et pédonculé montrent des signes d'affaiblissement. Une situation qui n'est pas encore préoccupante mais qui nécessite de réagir vite afin d'éviter la dépréciation des bois. L'ONF met en place un système de veille des chênes dépérissants et adapte ses modes de commercialisation en conséquence. Une vente de bois façonnés sera organisée le 29 juillet, d'autres bois seront répertoriés et vendus à l'automne.

DES TEMPÉRATURES INÉGALÉES DEPUIS DEUX ÉTÉS



Les sécheresses estivales et automnales exceptionnelles de 2018 et 2019, couplées à des températures anormalement élevées sur une période longue, ont eu de fortes conséquences sur les arbres forestiers... Ces étés sont les plus chauds depuis 2003 avec des températures jamais enregistrées par Météo France depuis 1900. Ces conditions climatiques exceptionnelles ont mis à mal les peuplements forestiers, déjà perturbés par les épisodes de sécheresses et de chaleur localement importants de la période 2015 à 2017. Par exemple dans le Bocage Bourbonnais, il a plu moins de 300 mm en 2019 contre 600 mm en année normale. Les chênes comme les autres essences ont subi ces changements rapides de conditions de développement. Les plus vieux montrent d'ores et déjà des signes de dépérissement.

DES CONSÉQUENCES VISIBLES DÈS CET HIVER



À ce stade les premiers retours montrent un affaiblissement de chênes sessiles ou pédonculés de place en place sur certains massifs essentiellement situés dans le Berry et le Bocage Bourbonnais, dans une moindre mesure dans le reste de la région Centre Val de Loire. Cette situation n'est pas nouvelle, les grandes sécheresses comme 1976 ont déjà provoqué des phénomènes de ce type. Ce qui surprend, c'est la rapidité avec laquelle un arbre dominant peut se dégrader. Quelques mois suffisent. Ce sont des effets visibles du changement climatique. Une veille de l'état sanitaire sur l'ensemble des massifs est mise en place.

> Une perte de vitalité visible des chênes

Un dépérissement est un processus faisant intervenir de multiples causes qui agissent en synergie. Cela se traduit pour l'arbre par une perte de vitalité et des mortalités d'organes pérennes (rameaux et branches). On observe alors un éclaircissement du houppier, conséquence d'une réduction de la ramification fine et de la masse foliaire. Si plus de 75% des branches sont sèches, l'arbre ne pourra plus fournir l'énergie nécessaire à sa survie. La nature de la station est également primordiale. Enfin, les chênaies françaises sont souvent les héritières de taillis sous futaie ou de futaies conduites à révolution longue. L'âge souvent avancé des arbres est alors un facteur de moindre résistance à des aléas climatiques ou à des attaques parasitaires.



Le suivi des dépérissements est conduit par l'ONF en étroite collaboration avec le Département de la santé des forêts du Ministère de l'Agriculture.

La situation est évaluée avec la mise en place du protocole DEPERIS.

Ce protocole qui devait être un état zéro avant manifestation de dépérissements montre déjà les impacts des dernières sécheresses. Une accélération de la dégradation des peuplements est attendue d'ici les prochains mois. En ce début d'été, une réunion technique a été organisée avec experts, équipes de terrain et direction de l'ONF pour mettre en place des indicateurs d'évolution de la mortalité des arbres et des critères de gestion du phénomène à l'échelle de l'arbre, du peuplement forestier et du massif. Les chênaies gérées par l'ONF ont été placées sous monitoring.

LES BIOAGRESSEURS ACCÉLÈRENT LE PROCESSUS

La sécheresse provoque un stress intense qui diminue également les capacités de réaction des arbres aux agressions des parasites de faiblesse. Aussi, peu de temps après les premiers signes de dépérissement, il est classique d'observer des attaques d'insectes sous-corticaux.



> L'agrile

Les agriles sont avant tout des insectes colonisateurs de branches cassées ou dépérissantes qui se maintiennent facilement à un niveau endémique dans les houppiers ou le sous-étage. A la faveur de périodes chaudes et sèches, elles peuvent alors coloniser massivement des arbres stressés et entraîner plus rapidement leur mort. Les larves constituent des galeries transversales zigzagante au niveau du cambium ce qui entraîne l'arrêt de la circulation de la sève.

> La piqûre noire du chêne

La piqûre noire du chêne peut être causée par de nombreux coléoptères d'espèces variées qui essaient d'avril à juillet. Ces insectes forent le bois : l'aubier seulement pour la majorité d'entre eux, le duramen pour le platype. Le meilleur moyen de limiter les attaques de ces insectes est d'exploiter et d'extraire le plus rapidement possible les arbres en état de dépérissement avancé.



Il est important d'enlever rapidement les arbres atteints soit par l'agrile (photo) soit par la piqûre.



3 questions à

François Xavier
Saintonge – Expert
national du
dépérissement forestier
pour le département de
la santé des forêts (DSF)

Doit-on s'attendre à des attaques massives de bioagresseurs ?

Jusqu'alors, le dépérissement observé est loin d'être général et concerne les parcelles âgées de l'agence Berry Bourbonnais en majorité. Les bioagresseurs profitent d'un état de faiblesse de l'arbre pour se développer. Dans le cas de l'agrile, un retour rapide à des conditions levant le stress (retour des précipitations après un déficit hydrique par exemple) permet aux arbres colonisés de réagir aux attaques et on peut observer une cicatrisation des zones attaquées si elles ne couvrent pas une surface trop importante

Les piqûres sur le chêne entraînent-elles une dépréciation du bois ?

Les piqûres sont liées à des espèces de scolytes et au platype. Elles ne concernent que les arbres très affaiblis et en priorité les arbres fraîchement exploités. Elles génèrent de petits trous dans le bois qui le rendent impropre à certains usages, notamment lorsqu'ils sont situés dans le duramen.

N'y a-t-il pas un risque de contamination du stock sur les parcs à grumes ?

Sur les parcs à bois, les mesures habituellement prises pour éviter la piqûre comme l'arrosage des grumes permettent d'éviter la contamination des bois sains.

RÉCOLTER AVANT QUE LE BOIS NE SE DÉPRÉCIE



Une campagne de désignation des produits accidentels dépérissants est organisée dans toutes les agences où des alertes sont caractérisées. Ces coupes suivent une codification particulière, indispensable pour disposer d'un indicateur homogène sur le volume récolté pour raison sanitaire. Le suivi de l'évolution du volume dépérissant permettra une alerte pour un éventuel basculement de tout ou partie d'une unité de gestion vers le renouvellement. Des premiers arbres en bordure de route ont été exploités pour des raisons de sécurité, et seront proposés lors d'une vente en ligne le 29 juillet. Les autres bois répertoriés durant l'été seront vendus à l'automne, façonnés ou sur pied. Pour les bois sur pied, l'exploitation devra être réalisée très rapidement. Les houppiers seront réservés et réalisés par l'ONF afin de faciliter la sortie des grumes. L'enjeu est que l'ensemble de la coupe soit terminée le plus rapidement possible afin que la parcelle soit libre si d'autres dépérissements apparaissaient au printemps suivant.

Premiers signes des effets du changement climatique sur les chênaies

Vous souhaitez en savoir plus ?

L'ONF organise le **21 juillet de 17h à 18h** une conférence web pour répondre à vos questions.

François Xavier Saintonge, expert au DSF,
Claire Quinones, responsable Bois, ONF Centre-Ouest-Aquitaine
Milène Gentils, chargée des questions forestières, ONF Centre-Ouest-Aquitaine
feront le point sur le phénomène de dépérissement et le plan d'actions mis en place.

Inscription par mail auprès de claire.quinones@onf.fr avant le 15 juillet
vous pouvez **envoyer également vos questions**

Si vous n'êtes pas disponible l'enregistrement sera disponible en ligne.